



FICHE D'INSCRIPTION
 Formation organisée par La cabane Sensorielle
 Formateur : Gwénaëlle Roscoe
 sauf si spécifié par (*)



La certification Qualiopi a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

A RETOURNER PAR MAIL :
 Gwénaëlle Roscoe – gwenroscoe.ergo@gmail.com

Nom: _____ **Prénom:** _____
Téléphone: _____ **Email:** _____
Profession : _____
 Libéral Nom du cabinet: _____
 Numéro de Siret : _____
 Salarié Nom de l'employeur: _____

Inscription à la formation - les formations en présentiel se font à Rennes

Troubles du Processus Sensoriel (TPS) - Module 1 400€

17 et 18 février 2022* 03 et 04 mars 2022** 02 et 03 juin 2022**

Troubles du Processus Sensoriel (TPS) - Module 2 430€

28 et 29 avril 2022 2 et 3 mai 2022 16 et 17 septembre 2022

Troubles du Processus Sensoriel (TPS) - Module 3 460€

14 et 15 février 2022 4 et 5 juillet 2022 19 et 20 septembre 2022

Troubles du Processus Sensoriel (TPS) - Module 4 430€

7 et 8 juillet 2022

Troubles du Processus Sensoriel (TPS) – en ligne (horaires prévus 19h30 à 21h30)

1, 8, 15, 22, 29 mars et 5 avril 2022
 24, 31 mai et 7, 14, 21, 28 juin 2022
 11, 18, 25 octobre et 1, 8, 15 novembre 2022

L'inscription aux 3 modules en ligne sera un critère nécessaire pour y participer afin de former un groupe de travail.

* formation effectuée par Justine Amevo et Gwénaëlle Roscoe ** formation effectuée par Justine Amevo

Facture à établir :

au nom du participant
 autre nom : _____

Adresse de facturation : _____

Je souhaite bénéficier d'une prise en charge financière de la formation :

FIF PL
 Une demande de FIF-PL est possible car la formation est proposée par un organisme Datadocké.

Autres :
 Vous devez contacter l'organisme financier dont vous dépendez pour connaître les démarches à faire.
 Merci de me présenter l'attestation pour que je la complète à la fin de la formation.

Mode de règlement :

Merci de me verser le règlement au plus tard le mois précédent la formation.

- Par virement (préférré)

Nom	Gwénaëlle Roscoe
IBAN	FR76 3000 3017 5100 0207 6766 479
BIC	SOGEFRPP

- Par chèque (si virement impossible) à l'ordre de Gwénaëlle Roscoe (nom de mon organisme de formation) à l'adresse : 18 avenue Jacqueline de Romilly - 35000 Rennes.

Je certifie avoir les prérequis ou inscrire une personne avec les prérequis à la(aux) formation(s) souscrites.
 Je reconnais avoir pris connaissance et approuver les conditions générales de vente inscrites au verso.

Signature :

Conditions générales de vente

1. Définitions

Stagiaire : personne physique qui participe à une formation

Client : personne physique ou morale qui inscrit un stagiaire ou est co-contractant de Gwénaëlle Roscoe

Contrat : convention de formation conclue entre Gwénaëlle Roscoe et le Stagiaire/Client. Cette convention peut prendre la forme d'un contrat en bonne et due forme, ou une facture établie pour la réalisation des actions de formation professionnelle.

Formation interentreprises : Formation sur catalogue réalisée dans des locaux mis à sa disposition par tout tiers et/ou à distance.

Formation intra-entreprise : Formation réalisée sur mesure pour le compte du Client, réalisée dans les locaux du Client, de tout tiers et/ou à distance.

2. Objet et champ d'application

Toute inscription implique l'acceptation sans réserve par le Stagiaire/Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du Stagiaire/Client.

Modalités d'inscription : Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée (suivant l'ouverture des inscriptions annoncée sur le site) en fonction des places disponibles. Elles sont validées à la réception de la fiche d'inscription. Le règlement est dû 30 jours avant le premier jour de formation. Les règlements se font par virements bancaires. Seuls les établissements sont autorisés à régler la prestation après la formation.

3. Documents contractuels

Le Contrat précisera l'intitulé de la formation, son intervenant, les dates, les lieux, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix.

Tout Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant l'article L6313-1, sixième partie, du Code du travail.

4. Report / annulation d'une formation par Gwénaëlle Roscoe

Gwénaëlle Roscoe se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Stagiaire/Client avec un préavis raisonnable. En cas de force majeure, notamment impossibilité du formateur d'assurer la formation, le Stagiaire/Client est prévenu dans les meilleurs délais. Un mail d'information est adressé au client. En cas de report de dates, le client peut annuler son inscription et son règlement sera détruit ou remboursé. En cas d'annulation, le client reçoit le remboursement des frais d'inscription. Dans les 2 cas, aucune demande d'indemnité ne pourra être faite pour dédommager d'autres frais engagés (déplacement, logement, ...).

5. Annulation d'une formation par le Stagiaire/Client

Toute formation est due en totalité, sauf accord contraire exprès de Gwénaëlle Roscoe.

Toute annulation d'une formation à l'initiative du Stagiaire/Client devra être communiquée par écrit dans les conditions qui suivent :

- Pour les formations Inter-entreprises : La demande devra être communiquée au moins quinze (15) jours calendaires avant le début de la formation. A défaut, 50% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. Si le Stagiaire est empêché de suivre la formation pour un cas de force majeure, dûment reconnue (justificatif), il prévient Gwénaëlle Roscoe qui procèdera au remboursement.

- Pour les formations Intra-entreprises : Toute annulation d'une formation à l'initiative du Client devra être communiquée au moins trente (30) jours calendaires avant le début de la formation. A défaut, 50% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

6. Remplacement d'un participant

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

7. Obligations du Stagiaire/Client

Le Stagiaire/Client s'engage à :

- payer le prix de la formation ;
- n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à Gwénaëlle Roscoe, sans son accord écrit et préalable ; et
- ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable de Gwénaëlle Roscoe.

8. Protection des données personnelles

Dans le cadre de la réalisation des formations, Gwénaëlle Roscoe est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être partagées éventuellement avec des sociétés tierces (ex : plateforme en ligne pour les newsletters) pour le strict besoin des formations.

En outre les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de Gwénaëlle Roscoe.